

COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Compte-rendu de la réunion du mardi 6 septembre 2016

Présents : Mesdames Paviot, Follin, Tuna, Rambaud.

Messieurs Leblanc, Cabrelli, Lefebvre, Paviot, Queval, Halotel, Guénet,

Commission Municipale : Monsieur Cordier, Madame Bourgeois

Excusés : Mesdames Pruvet, Jourde, Carré, Dusanter, Patry

Messieurs Saint, Bachelet

Le président ouvre la séance à 20h30 et procède au vote du dernier compte-rendu de la réunion du lundi 16 mai 2016. Il a été voté à l'unanimité à main levée.

Adoption du règlement intérieur

Le président procède à la lecture du règlement intérieur du cdesfêtes. L'article 2 a été créé pour répondre aux exigences d'assurance en proposant une cotisation de 1 à 5 euros qui validerait l'appartenance à l'association donc la prise en charge par l'assurance en cas de problème.

Certains adhérents contestent la pertinence de cette cotisation. Le problème soulevé étant que les non-adhérents seront réticents à donner un coup de main si on leur demande une cotisation ou si on les informe qu'ils ne sont pas couverts par l'assurance.

Le président approfondira la question en demandant une réponse claire et écrite à la Maif (qui jusque-là avait indiqué par oral la déficience de prise en charge sans validation officielle de l'adhésion à l'association), si l'assurance peut couvrir les bénévoles adhérents ou non des risques encourus voir élargir la garantie de prise en charge et à quel prix.

Le trésorier s'interroge sur l'intérêt de ce règlement intérieur qui est contraire à l'idée du bénévolat spontané propre au cdesfêtes.

Le président s'interroge sur la présence d'une convocation d'occupation des locaux par le cdfêtes. Il demande à Jean-Christian Cordier si ces documents sont au sein de la mairie.

Loréna propose sa candidature pour la commission Organisation du salon de la puériculture et du jouet, elle est soumise au vote et est acceptée à l'unanimité.

De même a été voté à l'unanimité la candidature de Jean-luc Guénet pour la commission du marché de Noël. Le comité des fêtes doit demander à la mairie si Claire peut se charger de l'enregistrement administratif des exposants au marché de l'Avent.

Le président dresse un rapport moral des activités estivales.

La fête du village

La fête du village a eu du succès. Le repas et le feu d'artifice ont été appréciés. Les démonstrations de l'épi Bouquetot ont intéressé mais les visiteurs ont regretté qu'il n'y ait pas plus d'ateliers.

Il y a eu une bonne fréquentation au vide-grenier même si le nombre d'exposants était moindre par rapport à l'année dernière.

Les forains ont été déçus car ils ont observé une moins bonne fréquentation par rapport à l'année dernière et réclament une participation à leurs frais de gasoil.

Bilan positif dans l'ensemble mais l'organisation matérielle (sacs poubelle, mise à disposition d'éponges pour le nettoyage) sera à revoir.

Les marchés nocturnes

1 et dernier marché : très bonne organisation, bonne musique

3 mardi : pas de groupe de musique à cause de la pluie

En général, satisfaction des exposants, la vendeuse de pâtisseries orientales a connu du succès.

Le souci de l'emplacement de la ferme Bernard a été réglé le dernier mardi et elle a réalisé une très belle vente.

Madame Follin ne souhaite pas continuer sa mission de l'organisation des marchés nocturnes et quitte le comité des fêtes car elle est en désaccord avec le président.

La rentrée des associations

Loréna présente la plaquette d'information indiquant les spécificités de l'association qui a été distribuée aux nouveaux habitants intéressés.

Un compte facebook a également été ouvert. Jean-Christian Cordier propose d'utiliser la page d'accueil de facebook et son contenu pour enrichir le site de la mairie.

Le président annonce que pendant trois jours des vacances d'été, il a rangé et trié avec Christian Queval les affaires du local du comité des fêtes.

Bilan financier

En 2015, compte-courant : 6002,24 euros

Livret A : 10815,01

Espèces : 834,26

Sept 2016 : 3073,58 euros

7377,54

702,86

Soit un déficit de 6497,53 euros.

Mais il faut compter sur 1000 euros de recettes prévisibles sur les prochaines manifestations.

Le comité des fêtes doit revoir ses ambitions et réfléchir à la nature des manifestations en ayant un souci d'équilibre dépenses/recettes sinon les perspectives seront en diminution.

Ateliers d'artistes

Ils auront lieu le we du 24/25 septembre. L'apéritif sera offert par le cdesfêtes.

Une randonnée nocturne organisée par le département aura lieu le 1 octobre, le départ étant fixé au parc de l'Abbaye.

Le salon puériculture du dimanche 6 novembre

La réservation de la salle a été effectuée. La commande des affiche et flyers a été faite.

17 tables seront disposées dans la salle à raison de 6 euros la table d'1m60.

Sur l'estrade aura lieu la restauration. Le samedi, les exposants pourront installer leurs affaires de 14h à 17h. l'ouverture de la vente au public s'effectuera le dimanche 6 novembre de 9h à 16h, l'emballage de 16h à 17h.

Il faut prévoir 2 personnes à l'accueil. Loréna prévoit une inscription possible en ligne avec une date limite. Une brasserie sera ouverte et des sandwiches seront proposés à la vente.

Proposition des maraîchers Robert : organiser des animations à la Grange sur les curcubitacées avec concours de soupe, des démonstrations sur les potirons et courges.

Appel au vote : le cdfêtes porte la manifestation qui a été votée à l'unanimité.

Proposition de Christian Queval : organiser une fête de la choucroute le samedi 22 octobre au soir dans une ambiance musicale. Elle a été adoptée à l'unanimité.

Le marché de Noel du 26/27 novembre. Chercher de nouveaux exposants.

Manifestations 2017 :

Ascension : salon de la peinture

Projet d'une semaine de cirque avec le cirque Star en mars/avril pendant la fête de la Saint-Georges.

Voir avec les enseignants de Saint Martin et les autres écoles pour évaluer leur motivation et leur envie de participer.

Voir avec David Pasquier où se trouve avec précision la prise forains dans la salle des fêtes.

Nouvelle idée : battre un record ...

La prochaine réunion est fixée le jeudi 20 octobre à 20h30 à la Grange

La Secrétaire
Auriane Rambaud